

# SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS TRAPIL SA à SAINT OUEN

## Description de l'établissement

---

Date de dernière mise à jour des informations : 20/07/2022

Nom : TRAPIL SA  
Adresse : null12 rue Pressensé  
Commune principale : SAINT OUEN (93070)  
Communes secondaires : Non renseigné  
Activités : Non renseignée  
Description : Non renseignée

## Conclusions de l'administration sur l'état des sols

---

Date de dernière mise à jour des informations : 22/08/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP6254110101  
Ancien identifiant SIS : Non renseigné  
Description<sup>1</sup> : doublon à supprimer  
Documents associés<sup>2</sup> : Non renseigné

## Synthèse de l'action de l'administration

---

Date de dernière mise à jour des informations : 22/08/2022

Description<sup>3</sup> : La société TRAPIL a exploité sur son site de Saint-Ouen, dénommé Terminal 04 (T04) des canalisations de transport de liquides inflammables et des installations de stockages de liquides inflammables.

Le site comportait des stockages aériens (3 bacs aériens de 50 m<sup>3</sup>) et plusieurs cuves enterrées. Les installations étaient réglementées par un arrêté codificatif du 15 novembre 1989 et une déclaration du 6 décembre 1978.

L'exploitant avait déclaré le 4 juin 1997 la déconnexion du terminal, le démantèlement des bacs aériens et le nettoyage, dégazage et neutralisation au sable de 7 cuves enterrées. Le démantèlement des bacs a été confirmé le 29 septembre 1997 mais une partie des cuves enterrées avait été conservée.

Par courrier du 29 juin 2018, l'exploitant a informé le préfet que le site allait faire l'objet d'une procédure d'expropriation dans le cadre de la création du village Olympique et joignait un diagnostic des sols de février 2001 et un diagnostic complémentaire de novembre 2014. La cessation ayant été notifiée avant 2005, l'usage futur validé était l'usage industriel.

L'exploitant a transmis le 12 mars 2019 un premier mémoire de

réhabilitation qui a été jugé irrecevable. L'exploitant a transmis le 14 février 2020 un plan de gestion. Celui-ci a été validé par courrier préfectoral du 10 mars 2020. Les pollutions identifiées sont principalement des pollutions des sols et de la nappe aux hydrocarbures.

La Solideo, propriétaire du terrain et en charge de l'aménagement du site pour la création du village olympique, a transmis le 20 octobre 2020 un plan de gestion daté du 19 octobre 2020. Par courrier du 27 novembre 2020, la société Trapil a confirmé au préfet la transmission du plan de gestion en tant qu'ancien exploitant.

Les travaux de réhabilitation du site ont été encadrés par un arrêté préfectoral du 18 décembre 2020. Le 1er décembre 2020, la Solideo a transmis un extrait du plan d'adhésion conclut entre la société Trapil et la Solideo, relatif aux restrictions d'usage du site et le 7 décembre 2020, la Solideo a transmis un dossier de récolement et ARR post-travaux de la société EODD du 1er décembre 2020. Le dossier a été complété par un courrier de la Solideo du 15 décembre 2020.

Un PV de recollement a été réalisé le 22 décembre 2020.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

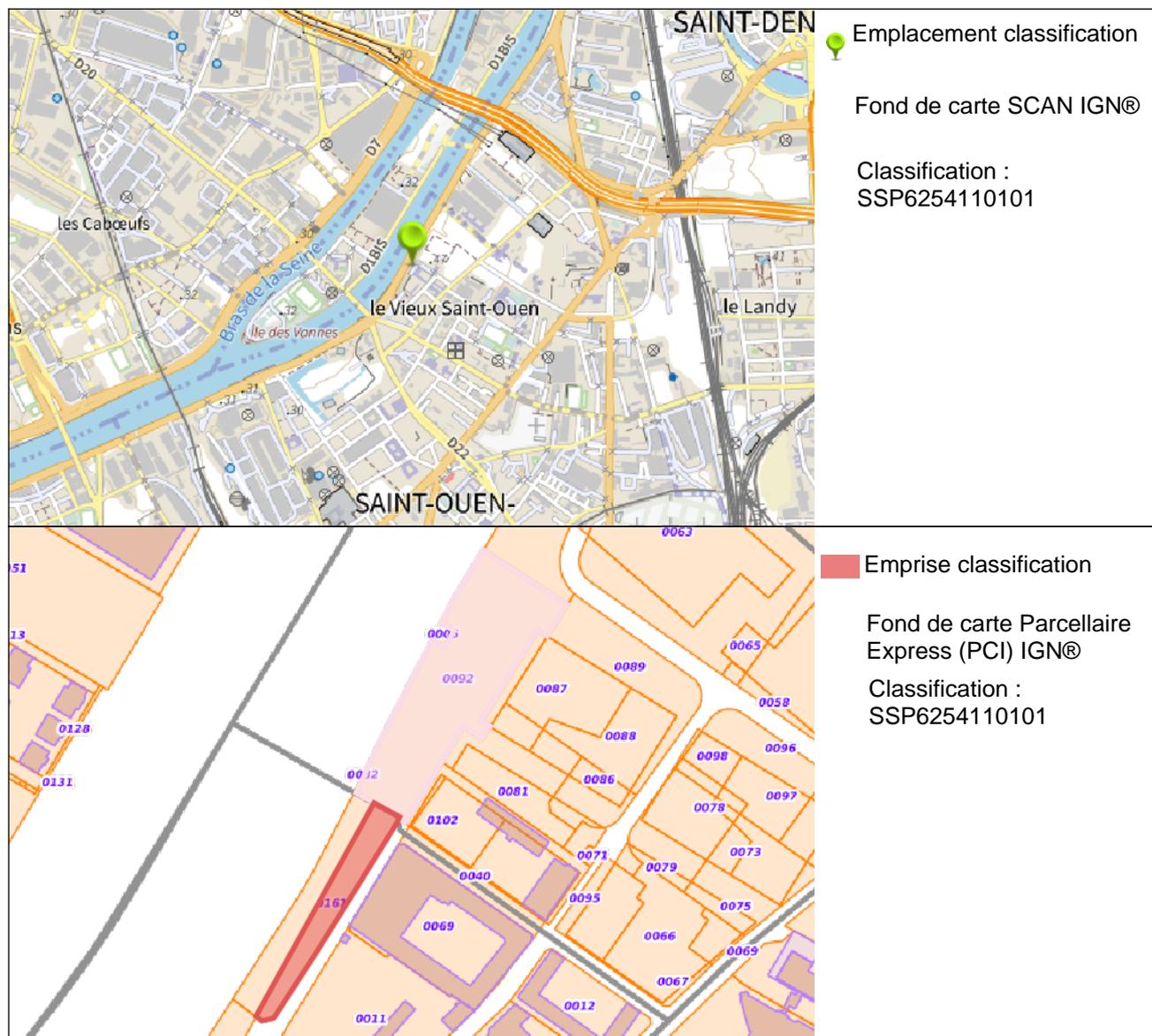
Documents associés : Non renseigné

## Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Saint-Ouen-sur-Seine	1	0A	0092	93
Saint-Ouen-sur-Seine	1	0B	0160	93
Saint-Ouen-sur-Seine	1	0B	0161	93

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde (Web Mercator) :

Long. :259601.6270986389, Lat. :6261322.904050389

Superficie estimée :

null

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement ([www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr))  
2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche  
3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.